

Image not found or type unknown



Vente moto entre particuliers

Par **Pipou07890**, le **09/09/2022** à **19:53**

Bonsoir tout le monde,

Je viens vers vous car je ne trouve pas de réponse. J'ai vendu ma moto samedi dernier à un particulier. Moto qui fonctionnait bien, j'allais au travail avec pas de soucis, batterie neuve, kit chaine neuf etc... L'acheteur l'a essayé le jour de la vente, et a négocié le prix pour un problème d'usure de l'embrayage apparemment.. donc j'ai dis ok ne m'y connaissant pas en mécanique mais n'ayant jamais eu de problème avec la transmission. Il repart donc avec la moto (sur la moto je précise, 1 heure de route séparant mon domicile du siens). Hier il me rappelle en me disant qu'il y aurait un réglage et une synchro des carburateurs a faire et qu'il souhaite soit se faire rembourser, soit que je lui donne 150 euros pour l'aider à la réparation sinon il portera plein pour vice caché. Est-ce que sa plainte sera recevable en l'état? Peut-il se désister de la vente du jour au lendemain?

Vous remerciant de vos réponses, bonne soirée ??

Par **Marck.ESP**, le **10/09/2022** à **12:03**

Bonjour,

Votre acquéreur devra faire constater ce qui ne fonctionne pas par un expert, puis lancer une action judiciaire si vous refusez un arrangement à l'amiable, s'adresser au tribunal judiciaire ou de proximité qui désignera un expert judiciaire . Le verdict sera rendu au bout de quelques mois , mais cela peut prendre jusque 2 ans.

Je vous laisse juge de l'attitude à adopter...

Par **Louxor_91**, le **10/09/2022** à **17:00**

Bonjour,

un vice caché est censé rendre impropre le véhicule à la circulation ou carrément l'empêcher de rouler... une synchro des carbus est un réglage à faire dans un garage mais cela n'empêche nullement le véhicule de rouler et n'affecte en aucune façon sa sécurité ! La moto tourne moins bien et consomme plus. Laissez le déposer plainte; cela n'a aucune chance d'aboutir ! On va lui rire au nez. Et un particulier n'a pas de garantie à fournir comme un pro le ferait.